

COMMENT .....SECURISER MON NAVIGATEUR FIREFOX

-----

### 1 – Pourquoi Firefox ?

Des principaux navigateurs internet présents sur le marché, seul Firefox ne se réclame pas propriété d'une société commerciale mais du monde du logiciel « libre ».

En effet, Chrome appartient à Google , Internet Explorer et Edge appartiennent à Microsoft. De ce point de vue, il peut être estimé que Firefox est moins « sous pression » commerciale (profilage) que ses principaux concurrents.

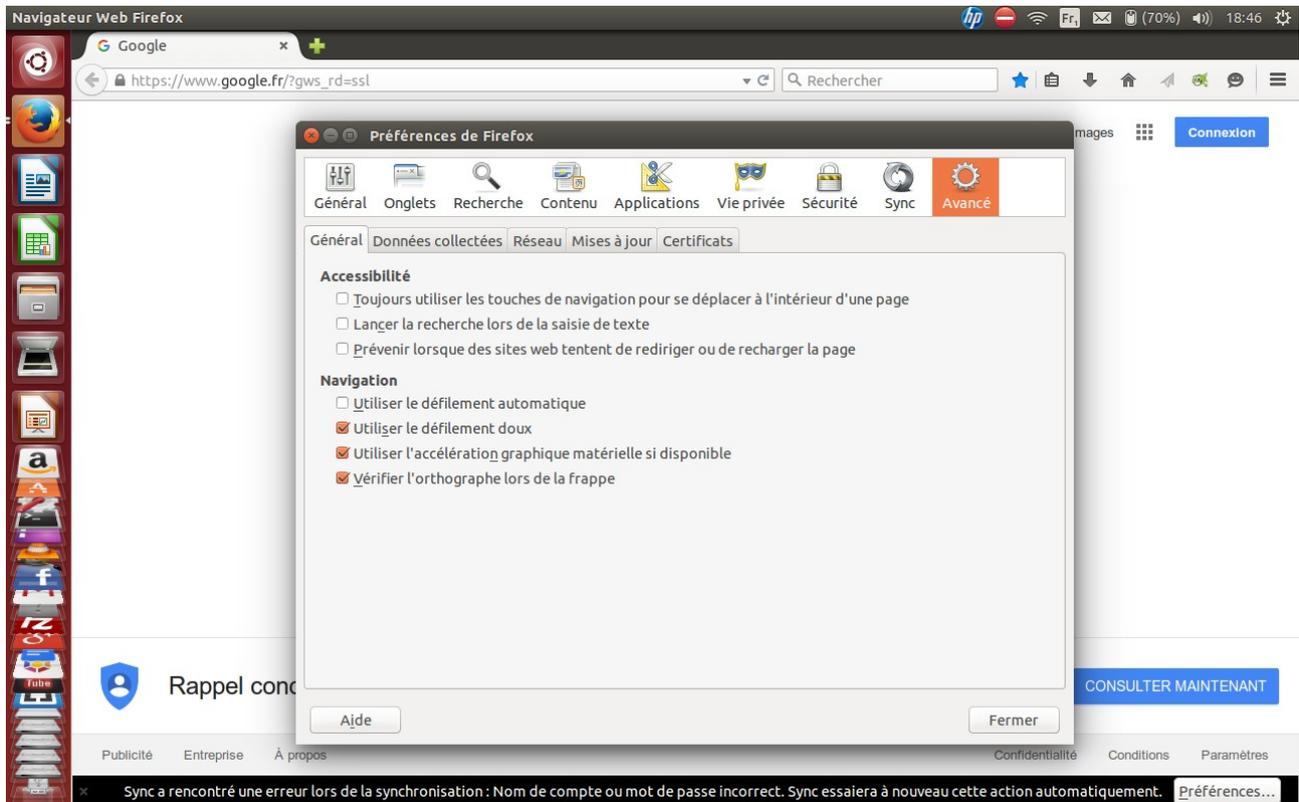
### 2 – Vérifier que l'on détient bien la dernière version de Firefox

Bien que paramétré par défaut pour déceler automatiquement les mises à jour nécessaires, il est possible de vérifier soi-même manuellement que l'on détient bien la dernière version du navigateur :

- . dans la barre d'état du navigateur, repérer le symbole à droite avec 3 traits
- . cliquer (CG) sur ce symbole pour faire apparaître une fenêtre qui comporte en bas de fenêtre un point d'interrogation. Cliquer (CG) sur ce point d'interrogation.
- . dans la nouvelle fenêtre qui apparaît, cliquer (CG) sur « A propos de Firefox »
- . si votre version est à jour, la mention « Firefox est à jour » apparaît. Sinon, le téléchargement de la dernière version va s'opérer automatiquement. Il faudra ensuite relancer Firefox pour qu'elle soit activée.

### 3 – Paramétrer Firefox pour se protéger

C'est encore le symbole à droite dans la barre d'état du navigateur (3 traits) sur lequel il convient de cliquer (CG) pour lancer le paramétrage de Firefox . Dans la fenêtre qui apparaît à l'écran, cliquer sur « Préférences ». Voici la fenêtre qui apparaît :



- . Onglet « Général » : dans la rubrique « démarrage », préciser dans « page d'accueil » : [www.google.fr](http://www.google.fr) ; dans la rubrique « téléchargements », cochez l'option « toujours demander ou enregistrer les fichiers »
- . Onglet « Recherche » : sélectionnez comme moteur de recherche par défaut le moteur « Google »
- . Onglet « Contenu » : cochez l'option « Bloquer les fenêtres popup »
- . Onglet « Vie Privée » : cochez l'option « Indiquer aus sites que je ne souhaite pas être pisté » ; dans la rubrique « Historique », « règles de conservation », sélectionnez l'option « ne jamais conserver l'historique »
- . Onglet « Sécurité » : cochez les trois options successives « Prévenir lorsque les sites.... » et « Bloquer les sites... »

#### 4 – Utiliser Firefox en mode protégé

Lorsque vous lancez votre navigateur Firefox, cliquer (CG) dans la barre d'état en haut du navigateur le symbole avec trois traits.

Dans la fenêtre qui apparaît, cliquer l'option « Fenêtre privée ». Votre navigation devient discrète et ne peut être captée par quiconque. Le risque de profilage est alors considérablement réduit, surtout si vous avez préalablement paramétré Firefox comme indiqué ci-dessus ( § 3)

-----

**Exercice de révision** : téléchargez sur votre clef USB le logiciel « Captvty » permettant de récupérer une émission télé et installez-le sur votre ordinateur. Testez-le en récupérant une émission de votre choix.